



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101

AVIS est par la présente donné que le Conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures au *Règlement de zonage 1101*, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **22 janvier 2019** à la salle du Conseil située au 1580, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie à 19 h 30. Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

DEMANDE N° 18-17 : 440, rue de Murano – Zone C-254

Considérant le bandeau lumineux de couleur orange en tant qu'enseigne, cette demande a pour but d'autoriser :

- une superficie d'affichage mural cumulative sur trois (3) côtés de 43,26 m², au lieu de 20 m², tel que prescrit à l'article 8.6.1.8 du *Règlement de zonage 1101*;
- trois (3) enseignes murales pour la suite comprenant le commerce « A&W », au lieu de deux (2) enseignes, tel que prescrit à la grille des usages et des normes de la zone C-254 du *Règlement de zonage 1101*.

Cet immeuble porte le numéro de lot 6 272 962 du cadastre du Québec.

DEMANDE N° 18-18 : 180, rue des Frênes – Zone H-129

Cette demande a pour but d'autoriser :

- une largeur extérieure de garage excédant de 0,5 mètre, la moitié de la largeur totale du bâtiment en façade, tel que prévu à l'article 4.1.7.5 du *Règlement de zonage 1101*;
- quatre (4) matériaux de revêtement extérieur pour le bâtiment principal, au lieu d'un maximum de trois (3) revêtements, tel que prévu à l'article 11.2.2.2 du *Règlement de zonage 1101*.

Cet immeuble porte le numéro de lot 6 266 257 du cadastre du Québec.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 14 décembre 2018.

La greffière adjointe de la Ville,

(s) Marie-Hélène Bourque
Marie-Hélène Bourque, OMA
Avocate